



HAL
open science

Les forums électroniques municipaux: un espace délibératif inédit

Stéphanie Wojcik

► **To cite this version:**

Stéphanie Wojcik. Les forums électroniques municipaux: un espace délibératif inédit. Hermès, La Revue - Cognition, communication, politique, 2006, 45, pp.177-182. hal-00485912

HAL Id: hal-00485912

<https://hal.science/hal-00485912v1>

Submitted on 23 May 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les forums électroniques municipaux : un espace délibératif inédit

Stéphanie Wojcik

Laboratoire d'Études et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales (LERASS)

Prendre pour objet la délibération électronique, à travers une étude des forums de discussion municipaux, implique de reconnaître et de dépasser la double disqualification dont celle-ci pâtit. D'une part, il est surprenant de constater que rares sont les manuels francophones de science politique à proposer une entrée intitulée « délibération ». D'autre part, l'« évidente » inégalité d'accès à Internet découragerait d'emblée toute tentative d'analyse des forums de discussion et des éventuelles formes nouvelles de délibération auxquelles ils pourraient donner lieu.

Dans le même temps, la délibération en matière de décisions publiques suscite un véritable engouement. L'action publique se placerait désormais sous le signe d'un « impératif délibératif » (Blondiaux, Sintomer, 2002) qui passe par la mise en discussion des décisions prises par les autorités politiques et qui leur assurerait une légitimité que l'élection ne suffirait plus à leur octroyer. En effet, la crise que traversent actuellement les institutions démocratiques a conduit nombre d'auteurs et de responsables politiques à envisager la participation des citoyens à l'élaboration des décisions publiques comme un moyen destiné à juguler la désaffection électorale et le sentiment de rejet du politique considéré comme impuissant face au pouvoir croissant de l'économique sur la scène internationale et nationale. La délibération, par l'imaginaire démocratique qu'elle suscite et partant, par les valeurs dont elle paraît porteuse, apparaît plus particulièrement susceptible de renouveler les conditions d'exercice du pouvoir politique (Habermas, 1997). Si certains auteurs estiment que la participation des citoyens constituerait une réponse adéquate à la crise du gouvernement représentatif, l'échelle locale apparaîtrait plus particulièrement propice au réinvestissement de la sphère politique par les citoyens (Hamel, 1998).

Dans ce contexte, l'insertion d'Internet dans les pratiques de communication des villes suscite de nombreux espoirs quant à son éventuelle contribution à l'émergence d'une démocratie locale davantage participative. Plébiscité notamment pour ces qualités d'interactivité — et par là, d'interaction potentielle — ce média apparaît comme un outil susceptible de rénover le dialogue entre élus et citoyens. Initiés par les autorités municipales et investis à des degrés divers par la population, les forums municipaux posent la question inhérente à la démocratie locale à travers ces actuelles manifestations procédurales : selon quelles modalités les citoyens peuvent-ils prendre part à l'élaboration de la décision politique locale ? De la même manière que les dispositifs hors ligne préexistants, les forums font l'objet d'un encadrement de la part de l'autorité municipale, accentué par

le caractère permanent des propos et leur éventuelle visibilité au-delà des frontières communales (Wojcik, 2003). En cela, le forum est justiciable d'une approche analogue à celle qui a prévalu pour l'analyse de divers dispositifs participatifs tels que la concertation urbaine, l'enquête publique, le référendum communal ou encore les conseils de quartier (Blondiaux, Marcou, Rangeon, 1999) : l'ouverture de l'espace politique local aux paroles populaires s'accompagne inéluctablement de la volonté d'en maîtriser les manifestations. Toutefois, il semble que les spécificités du forum électronique conduisent à reconsidérer les conditions selon lesquelles cette forme de débat peut contribuer à démocratiser la décision publique locale.

Il s'agit ici d'observer le fonctionnement des forums en regard de quelques-unes des interrogations animant les réflexions sur la délibération : l'oscillation des échanges discursifs entre la coopération et le conflit, l'existence de hiérarchies entre participants et les conditions d'une articulation entre les décisions politiques et les discussions des citoyens. Les configurations qu'empruntent, sur les forums, chacune d'entre elles nous incite à insister sur l'indéniable particularité de ces outils comme modes discursifs de participation dans l'espace public local. L'ensemble de ces questionnements est soutenu par l'hypothèse selon laquelle le contrôle étroit pratiqué par les responsables politiques sur les dispositifs participatifs qu'ils sont plus ou moins contraints de mettre en œuvre présente suffisamment d'indétermination pour que puisse émerger des modes d'appropriation qui autorisent des formes, modestes mais inédites, de délibération¹.

Un espace politique conflictuel où l'expression ne s'affranchit pas d'un souci de généralisation

Dans le cadre de la gestion du forum, il faut souligner le rôle déterminant des « experts » (gestionnaire de site, responsable de la communication) et ce, à un triple niveau : celui de la modération, de la transmission des messages aux responsables politiques, et, parfois même, de la rédaction des réponses aux internautes. On observe ainsi un phénomène similaire à celui à l'œuvre dans le champ politique local investi par des professionnels de la participation ou de la médiation (Nonjon, 2005) lesquels dessaisissent en partie les élus de la détermination de l'intérêt général. Le rôle de ces intermédiaires se trouve en réalité renforcé, notamment par leur faculté fonctionnelle de déterminer les questions qui ressortent du « politique ». Ce rôle est d'autant plus important que les problèmes sur lesquels portent les interventions des internautes sont précisément significatifs d'un intérêt fort pour le politique, et plus particulièrement, pour les affaires publiques locales (Wojcik, 2006).

Les forums électroniques sont propices à l'accueil de formes plus émotionnelles ou narratives d'expression qui ouvrent sur la possibilité d'une égalité réelle entre les participants (Young, 1996) puisque le récit ou le témoignage – fondé notamment sur la connaissance des lieux – ne peuvent faire l'objet, à proprement parler, d'une évaluation. Quoiqu'elles ne soient pas complètement absentes de l'espace électronique, les argumentations purement rationnelles ou les interventions trop complexes ou

spécialisées apparaissent trop peu développées et surtout ignorées par l'ensemble des participants pour permettre de penser que les échanges électroniques puissent produire de l'accord et donc des décisions communes (Manin, 2002).

Sur les forums, l'intérêt pour les questions politiques s'exprime sur un mode conflictuel qui les inscrit dans une conception de la délibération non consensuelle (Dryzek, 2000). En effet, les internautes n'hésitent pas à critiquer vivement tant la personne que l'action de leurs responsables, mais aussi les opinions et prises de positions des autres intervenants², sans qu'il soit réellement possible, en raison de la durée limitée des échanges électroniques, d'apprécier la résistance des opinions les unes à l'égard des autres. En cela, le forum donne une visibilité aux tensions existantes dans l'espace local et constitue un lieu nettement conflictuel, qui s'apparente à un espace davantage de dénonciation que de constructions de positions communes entre les participants sur les sujets politiques abordés.

Ce caractère polémique des échanges n'est pas cependant exempt du souci de l'intérêt général. Nombre de messages montre en effet que certains internautes, s'ils expriment certes leurs revendications propres, tentent de les raccrocher au sort plus général de la collectivité à laquelle ils appartiennent, voire à un principe supérieur de justice, comme le font par exemple certains internautes sur le forum de Limoges (Haute-Vienne) à travers des messages revendiquant l'accès pour tous aux services publics ou aux transports en commun. Les argumentaires reposant seulement sur les préoccupations d'une partie de la population sont par ailleurs disqualifiés par les autres participants. Aussi, les forums électroniques de discussion s'inscrivent-ils davantage dans la logique de généralisation décrite par Jon Elster pour lequel, dans un cadre public, les participants doivent mettre leurs intérêts personnels entre parenthèses et monter en généralité, sous peine de sanctions de la part du groupe (Elster, 1997) que dans celle identifiée par Nina Eliasoph lorsqu'elle affirme que les arènes publiques, de par le type d'interactions qu'elles génèrent, rendent la montée en généralité et l'expression de discours politisés de la part de citoyens ordinaires tout simplement impossibles (Eliasoph, 1998).

D'inégales compétences scripturales combinées à un aplanissement des hiérarchies discursives

En dehors de leur accessibilité même, plusieurs éléments doivent être pris en considération pour évaluer le potentiel démocratique des discussions en ligne et leur capacité à reconfigurer les hiérarchies sociales, culturelles, habituellement observables dans le cadre des prises de parole en face-à-face (Bacqué, Sintomer, 1999). Au cours des échanges, en dépit de la dilution des signes sociaux d'appartenance des participants, la qualité de leurs argumentaires et la manière dont sont formulées leurs contributions constituent un marqueur social de leur compétence : les interventions qui sont mal écrites ou peu intelligibles en raison d'un vocabulaire et d'un style inappropriés à l'expression publique, striées de fautes de frappe, de grammaire ou d'orthographe sont moins bien prises en compte

par l'autorité municipale, mais aussi déconsidérées par les autres participants. Aussi, les individus « défavorisés » sont plutôt écartés du forum par le mode écrit de la communication qui lui est intrinsèque. Cette exclusion est faiblement compensée par l'aspect ludique du forum et la souplesse de l'écriture électronique. De plus, les discussions électroniques sont fréquemment accaparées par un petit nombre d'internautes³. Cette monopolisation de l'espace du forum nuit à la diversité des opinions émises et partant, peut contribuer à renforcer la spirale du silence (Noelle-Neumann, 1989) par le discrédit jeté sur des opinions qui ne s'inscriraient pas dans le cercle étroit des argumentations admises par les habitués.

Mais, d'autre part, du point de vue d'un possible aplanissement de la dimension hiérarchique des échanges, la communication électronique atténue surtout la place généralement éminente – dans les débats hors ligne – des interventions municipales dont seul le formalisme signale, sur les forums, le caractère officiel. Cet affaiblissement de la domination discursive de l'institution est liée à deux faits : l'impossible ou difficile mise en œuvre d'une symbolique du pouvoir (notamment en raison de l'absence même d'un lieu matériel de débat) et la soustraction du débat aux seules conditions des autorités organisatrices. Sur ce dernier point, doivent être plus particulièrement soulignés, la perte du monopole des élus quant aux réponses apportées aux interrogations des internautes, l'absence de sélection des participants, le défaut de maîtrise dans la distribution des tours de parole, l'impossibilité d'avoir recours à des supports techniques d'argumentations (plans, cartes) et de faire appel à des soutiens externes. En outre, sont observables des formes de déplacement et de détournement opérées par les internautes, par exemple s'exprimer hors thèmes, poster des messages après le service du webmestre afin d'éviter sa modération comme le firent les internautes de Tarbes (Hautes-Pyrénées) ou publier des pétitions ainsi que le firent un groupe d'habitants de Nanterre (Hauts-de-Seine) suite aux violences qui se déroulèrent dans les banlieues en janvier 2006.

Des débats qui s'articulent difficilement à la décision politique

L'articulation entre les discussions se déroulant sur les forums et les décisions effectivement prises par l'autorité municipale est conditionnée par plusieurs facteurs. D'une part, alors qu'ils sont très présents dans les dispositifs en face-à-face, les élus le sont extrêmement peu sur les forums de discussion qu'ils ont pourtant laissé initier. Leur réticence à intervenir sur les forums et leur manifeste préférence pour les réunions lors desquelles la population est physiquement présente provient, en partie, de leur conception même de la participation des citoyens et de la pratique qu'ils en ont. Alors que les réunions publiques ou les conseils de quartiers sont des lieux qui facilitent, auprès des habitants, l'explicitation de la politique municipale, les multiples sollicitations dont font l'objet les responsables politiques sur le forum de discussion rendent incertaine la mise en œuvre systématique d'une telle communication pédagogique. La prise en compte des messages est hypothéquée par la double médiation technique et

administrative (rôle majeur des gestionnaires de site, poids de la technostructure municipale) dont font l'objet les contributions des internautes. Ces dernières n'accèdent, en définitive, que difficilement à l'espace politique. Lorsque c'est le cas, elles renforcent davantage le consensus institutionnel sur les problèmes, généralement liés à l'environnement urbain (bruit, pollution, propreté), qui méritent l'attention des responsables, qu'elles ne modifient l'agencement de l'agenda local. D'autre part, les participants aux forums ne sont pas statistiquement représentatifs de la population locale et le pluralisme des positions exprimées est nécessairement limité.

Si le lien entre discussions électroniques et décision apparaît, actuellement, extrêmement ténu, le forum a néanmoins certaines incidences dans l'espace public local. D'un simple espace d'expression de la contestation à l'encontre de la politique municipale, il se mue parfois en espace d'organisation de cette même contestation. Par exemple, plusieurs messages postés sur le forum municipal de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) incitaient à la création d'un collectif rassemblant les usagers mécontents des services postaux de la ville. Lorsque des parkings payants ont été mis en place par la municipalité d'Anglet (Pyrénées-Atlantiques), les internautes ont utilisé le forum en vue de faciliter l'organisation des manifestations sur la voirie. De plus, l'alliance entre la publicité, même restreinte, des propos et leur caractère écrit nous semble susceptible de renouer le lien entre la notion d'opinion publique et la fonction ancienne de contrôle des gouvernants par les gouvernés (Rosanvallon, 2005). Les responsables l'ont d'ailleurs intuitivement bien perçue puisque la possible traçabilité des critiques postées sur le forum induit chez eux la tentation d'accentuer sa modération. Au contraire de tous les dispositifs délibératifs et participatifs fonctionnant dans le registre de l'oralité, le forum permet, en effet, de conserver pour un laps de temps, qui certes demeure à la discrétion de la municipalité, les discussions entre les citoyens eux-mêmes, mais aussi entre ces derniers et leurs responsables. Toute personne qui se connecte au site de la mairie peut dès lors apprécier l'adéquation entre les propos tenus publiquement par ces derniers et les réalisations effectives de l'équipe en place.

Conclusion

Dans un contexte où le système politique fait preuve d'une inventivité procédurale sans précédent en vue de favoriser l'implication des citoyens dans la gestion des affaires publiques, les forums électroniques municipaux sont révélateurs des tensions et des difficultés inhérentes à la confrontation d'un idéal délibératif avec la réalité de pratiques qui définissent et encadrent rigoureusement ses manifestations. Néanmoins, le forum électronique se démarque des dispositifs participatifs en face-à-face en raison de spécificités qui conduisent à reconsidérer certaines des propositions issues des théories délibératives.

Le forum apparaît comme un lieu conflictuel où l'expression relève davantage du registre de l'émotionnel ou du narratif que de l'argumentation rationnelle et où la publicité des échanges, même

en l'absence physique des tiers, n'empêche pas les internautes de tenter de légitimer leur contribution en ayant recours à des opérations de montée en généralité. Si lors des échanges électroniques, les inégalités de compétence entre participants, en raison d'une maîtrise différenciée de l'écriture, ne disparaissent pas, la prédominance discursive de l'institution municipale, qui accompagne habituellement les débats publics, est largement érodée. Le forum s'intègre difficilement au processus décisionnel local, son influence dans l'espace public local se manifeste de manière indirecte, notamment à travers son instrumentalisation dans le cadre d'actions collectives.

NOTES

¹ Notre étude se fonde sur l'observation du contenu et du fonctionnement des forums proposés, entre 2002 et 2005, par les municipalités appartenant aux régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées et de ceux de l'ensemble des villes françaises supérieures à 80 000 habitants. Elle s'appuie également sur des entretiens semi-directifs avec les responsables municipaux.

² Par exemple, le forum de la petite ville de Luchon (Haute-Garonne) a été le siège de vives querelles, relatives à la propreté de la ville, entre plusieurs internautes se présentant comme hôtelier, contribuable local et touriste.

³ Par exemple, parmi la totalité des internautes ayant participé aux forums municipaux des régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, 76 % n'ont posté qu'un seul message. 1 % en a posté dix ou plus.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BACQUE, M.-H., SINTOMER, Y., « L'espace public dans les quartiers populaires d'habitat social », in NEVEU, C. (dir.), *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, L'Harmattan, 1999, p. 115-148.

BLONDIAUX, L., MARCOU, G., RANGEON, F. (dir.), *La démocratie locale. Représentation, participation et espace public*, PUF, 1999, p. 219-236.

BLONDIAUX, L., SINTOMER, Y., « L'impératif délibératif », *Politix*, 15 (57), 2002, p. 17-35.

DRYZEK, J., *Deliberative Democracy and Beyond: Liberal, Critics and Contestations*, New York, Oxford University Press, 2000.

ELIASOPH, N., *Avoiding Politics. How Americans Produce Apathy in Everyday Life*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

ELSTER, J., « The Market and the Forum : Three Varieties of Political Theory », in BOHMAN, J., REHG, W. (ed.), *Deliberative Democracy. Essays on Reason and Politics*, Cambridge / London, the MIT Press, 1997, p. 3-33.

HABERMAS, J., *Droit et Démocratie. Entre faits et normes*, Gallimard, 1997.

HAMEL, P., « Urban Politics in the 1990s : The Difficult Renewal of Local Democracy », *International Political Science Review*, 19 (2), April 1998, p. 173-186.

MANIN, B., « L'idée de démocratie délibérative dans la science politique contemporaine. Introduction, généalogie et éléments critiques », *Politix*, 15 (57), 2002, p. 37-55.

NOELLE-NEUMANN, E., « La spirale du silence. Une théorie de l'opinion publique », *Hermès*, 4, 1989, p. 181-189.

NONJON, M., « Réhabiliter le politique dans l'urbain, la raison sociale des experts en participation », in DUMOULIN, L., LA BRANCHE, S., ROBERT, C., WARIN, P. (dir.), *Le recours aux experts. Raisons et usages politiques*, Grenoble, PUG, 2005, p. 209-224.

ROSANVALLON, P., « Démocratie participative : perspective historique », séminaire *Démocratie participative, délibération et mouvements sociaux*, IRESCO, Paris, 5 septembre 2005.

WOJCIK, S., « Les forums électroniques municipaux, espaces de débat démocratique ? », *Sciences de la Société*, 60, octobre 2003, p. 107-125.

WOJCIK, S., « Les forums municipaux en ligne : caractéristiques d'un espace politique discursif », in LOISEAU, G., VEDEL, T., WOJCIK, S., *Démocratie et dispositifs électroniques : regards sur la décision, la délibération et la médiation*, Rapport de recherche, Programme Interdisciplinaire « Société de l'Information » – CNRS, mars 2006, p. 7-50.

YOUNG, I. M., "Communication and the Other: Beyond Deliberative Democracy" in BENHABIB, S. (ed.), *Democracy and Difference. Contesting the Boundaries of the Political*, Princeton, Princeton University Press, 1996, p. 120-135.
